Division assurance

Rue Cité-Devant 12
1005 Lausanne
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Monsieur
Horst Escher
Ch. des Pierrettes 17
1025 St-Sulpice VD

Lausanne, le 8 septembre 2016

Police d'assurance Bâtiment

Commune :	181 Saint-Sulpice	Numéro assuré :	00.59.74.80.04
Bâtiment :	996	Numéro police :	100235798-1/2
		Effet le :	25.08.2016

VEUILLEZ RAPPELER LES DONNEES CI-DESSUS DANS TOUTE CORRESPONDANCE ECHANGEE AVEC L'ECA

Pour 2016, indice 125

Valeur indexée	: Fr.	29'480.00	Volume total :	44 m3
Prime annuelle brute	: Fr.	14.74	(timbre fédéral non compris)	
Prime minimale	: Fr.	20.00		

Situation	: St-Sulpice VD, Ch. des Pierrettes 17
Affectation	: Garage
Dernière estimation	: 25.08.2016

Conditions spéciales et/ou observations:

Les voies de recours sont indiquées au verso.

Absence de couverture complémentaire "Côté cour, Côté jardin".
Remarque: la police d'assurance ne comprend pas la couverture selon convention particulière "Côté cour, Côté jardin".

Convention particulière selon l'article 9a) alinéa 1 chiffre 1 de la LAIEN
(Loi concernant l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels).
Les constructions ou parties de constructions facilement transportables ou qui sont particulièrement exposées à subir des détériorations par les forces naturelles en raison de leur nature ou situation (y compris les installations solaires qui présentent une résistance à la grêle (RG) inférieure à 3 au moment de leur installation) sont indemnisées à la valeur actuelle en cas de dommages éléments naturels.

Motif :

Révision

RPO0200 v7.05

ETABLISSEMENTS CANTONAUX D'ASSURANCE

Division assurance

Rue Cité-Devant 12
1005 Lausanne
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Commune **181 Saint-Sulpice**
Bâtiment **996**
Référence 100235798-1/2

Monsieur
Horst Escher
Ch. des Pierrettes 17
1025 St-Sulpice VD

Garage

Emplacement: St-Sulpice VD, Ch. des Pierrettes 17
Année construction: 1976
Année dernière transformation:

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Garage privé	17	2.6	44	29'480.00
		Total:	**44**	**29'480.00**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

	Pourcentage	Valeur (Fr)
Garage	100.00	29'480.00
Total:	**100.00**	**29'480.00**

Année/indice 2016 / 125
Date d'effet 25.08.16
Date d'édition 08.09.16

RPO0210 v7.03

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

ETABLISSEMENTS CANTONAUX D'ASSURANCE

Nous protégeons l'essentiel

Division assurance

Rue Cité-Devant 12
1005 Lausanne
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Monsieur
Horst Escher
Ch. des Pierrettes 17
1025 St-Sulpice VD

Lausanne, le 8 septembre 2016

Police d'assurance Bâtiment

Commune :	181 Saint-Sulpice	Numéro assuré :	00.59.74.80.04
Bâtiment :	995	Numéro police :	100235793-1/2
		Effet le :	25.08.2016

VEUILLEZ RAPPELER LES DONNEES CI-DESSUS DANS TOUTE CORRESPONDANCE ECHANGEE AVEC L'ECA

Pour 2016, indice 125

Valeur indexée	: Fr.	498'550.00	Volume total :	615 m3
Prime annuelle brute	: Fr.	309.27	(timbre fédéral non compris)	

Situation : St-Sulpice VD, Ch. des Pierrettes 17
Affectation : Habitation
Dernière estimation : 25.08.2016

Couverture(s) complémentaire(s) au premier risque :

	Date début	Date fin			
Côté cour, Côté jardin	25.08.2016		Premier risque	Fr.	20'000.00

Conditions spéciales et/ou observations:

Les voies de recours sont indiquées au verso.

Couverture complémentaire "Côté cour, Côté jardin"
La police d'assurance comprend, dans les limites des dates précisées sur la police et à concurrence de la somme indiquée, les garanties selon conventions particulières Côté cour, Côté jardin.

Convention particulière selon l'article 9a) alinéa 1 chiffre 1 de la LAIEN
(Loi concernant l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels).
Les constructions ou parties de constructions facilement transportables ou qui sont particulièrement exposées à subir des détériorations par les forces naturelles en raison de leur nature ou situation (y compris les installations solaires qui présentent une résistance à la grêle (RG) inférieure à 3 au moment de leur installation) sont indemnisées à la valeur actuelle en cas de dommages éléments naturels.

Motif :

Révision

RPO0200 v7.05

ETABLISSEMENTS CANTONAUX D'ASSURANCE

Division assurance

Rue Cité-Devant 12
1005 Lausanne
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Commune **181 Saint-Sulpice**
Bâtiment **995**
Référence 100235793-1/2

Monsieur
Horst Escher
Ch. des Pierrettes 17
1025 St-Sulpice VD

Habitation

Emplacement: St-Sulpice VD, Ch. des Pierrettes 17
Année construction: 1976
Année dernière transformation:

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Sous-sol : abri PC, caves, sauna buanderie, salle de jeux	75	2.75	206	123'600.00
Rez-de-chaussée : logement	75	2.65	199	169'150.00
Combles : logement y.c. 3 lucarnes	75	2.8	210	205'800.00
		Total:	**615**	**498'550.00**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

		Pourcentage	Valeur (Fr)
Habitation		100.00	498'550.00
	Total:	**100.00**	**498'550.00**

Couvertures complémentaires: Valeur (Fr)
Côté cour, Côté jardin 20'000.00
Année/indice 2016 / 125
Date d'effet 25.08.16
Date d'édition 08.09.16

RPO0210 v7.03

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

ETABLISSEMENTS CANTONAUX D'ASSURANCE

Nous protégeons l'essentiel